

# Symmachia

Le fonds de dotation **de l'AFF**

## **Programme d'Aide au Développement Associatif de Symmachia (PADA)**

2026 – 4<sup>ème</sup> promo

Avec le soutien du groupe Bonum et de la Fondation Petits Frères des Pauvres



## 1. Objectifs du programme

Symmachia, le fonds de dotation de l'Association Française des Fundraisers, a été créé en 2021 avec le soutien d'une vingtaine de mécènes. Il se concentre sur le soutien aux petites associations à travers un programme d'aide au développement associatif (PADA), agissant comme un accélérateur de pédagogie et un booster de montée en compétences de collecte.

### a. Objectifs de PADA, le programme d'accompagnement du fonds de dotation de l'AFF

- Aider les associations à diversifier/accroître leurs ressources financières et à lancer/réussir un programme de collecte de fonds auprès du secteur privé (personnes physiques et morales) en leur allouant un soutien pour monter en compétences sur les stratégies de collecte.
- Avoir un effet de levier durable sur le modèle économique et la pérennité de ces associations via le renforcement des compétences.
- Autonomiser en donnant des clés, des outils pratiques au service de la diversification des ressources de l'association.
- Ce programme d'accompagnement des petites associations est un appui pour la structure entière. Il n'est pas limité aux fundraisers.
- Ces associations doivent avoir un plan structuré de collecte de fonds ou une volonté avérée d'en construire un.

### b. Thématiques de l'appel à projets 2026

Cet appel à projets s'adresse **aux associations engagées dans la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables**. Une attention particulière sera apportée aux actions en lien avec les personnes âgées démunies et les femmes confrontées à des situations d'exclusion.

### c. Nombre d'associations lauréates

Pour cette quatrième édition, le Fonds Symmachia vise à soutenir **10 associations** œuvrant dans la thématique ci-dessus en France.

- 10 binômes (**20 personnes**)
  - **Des binômes salariés / membres de la gouvernance** (ou ayant mandat de la gouvernance de s'impliquer sur la diversification des ressources) pour capitaliser l'apport de l'accompagnement au sein de l'association au-delà des mouvements de personnels. Cela permettra de pouvoir déployer de manière opérationnelle une stratégie.

## d. Partenaires de cette 4<sup>ème</sup> édition

Le Groupe Bonum et la Fondation Petits Frères des Pauvres sont partenaires de cette troisième édition du Programme d'Aide au Développement Associatif du Fonds Symmachia.

## 2. Contenu et candidature

### a. Contenu de l'accompagnement

- Être prêt à être accompagné pendant 6 mois (**de mi-juin 2026 à mi-janvier 2027**) sous deux formes :
  - **Un tutorat collectif et individuel :**
    - Partie collective : 3 sessions en présentiel et 1 en sous-groupe en distanciel
    - Partie individuelle : Deux ateliers individuels et personnalisés
  - **Un accès gratuit au centre de ressources de l'AFF**
- **Prise en charge des déplacements des bénéficiaires basés en région** pour faciliter les échanges en présentiel.

### b. Critères de candidature au programme

- Être une association d'intérêt général de petite ou moyenne taille, existante depuis au moins 3 ans et éligible au mécénat.
- Être une association engagée en faveur de la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables.
- Avoir un compte emploi-ressource et avoir collecté entre 153 000 et 800 000 euros en fonds privés en 2025.
- Avoir un impact prouvé (local, national) dans le secteur où l'association agit.
- Montrer une gestion financière saine de l'association et avoir de forts enjeux de développement de ressources.
- Donner la composition de la gouvernance (noms, prénoms, fonctions, expertises mobilisées, durée des mandats).
- Avoir une direction impliquée dans la démarche de collecte de fonds et concevoir le fundraising et la collecte de fonds comme un outil clé pour mettre en œuvre votre vision.
- Ne pas encore avoir écrit de stratégie de collecte mais avoir envie de construire et s'engager dans une stratégie de collecte de fonds privés.
- De plus, dans le cadre de l'accompagnement, il faut accepter le temps de travail entre les sessions, s'engager à être présent à tous les rendez-vous et à suivre la formation jusqu'au bout.

### c. Sélection des lauréats

Le jury sera constitué des administrateurs du Fonds de dotation ainsi que de représentants des mécènes et de personnalités qualifiées.

- Date limite de dépôt de candidature (par mail : contact@symmachia.fr) : **lundi 18 mai 2026, à 23h59**
- Avis de sélection des 10 associations lauréates : **semaine du 20 mai**
- Date de lancement du programme : **11 juin après-midi à Paris**

### 3. Annexes

#### a. Missions du Fonds de dotation Symmachia

- **Un incubateur pour l'intérêt général avec pour objectifs :**
  - Encourager l'innovation dans tous les aspects de la philanthropie et du fundraising (innovation technologique, médiatique, digitale, sociale, financière)
  - Entreprendre des études au service de l'intérêt général (sur les écosystèmes, les méthodes, les différences culturelles, des prospectives et benchmarks)
  - Soutenir la recherche sur le fundraising et la philanthropie, en faisant intervenir des philosophes, des sociologues, des économistes et autres scientifiques.
- **Un accélérateur afin de :**
  - Sensibiliser l'écosystème de l'intérêt général et des acteurs publics aux fondamentaux du fundraising et aux expertises et compétences à acquérir
  - Développer et transmettre la culture philanthropique (notamment auprès des jeunes générations)
  - Rassembler et fédérer le monde du fundraising et de la philanthropie autour de projets communs, devenir un espace d'échanges sur le financement de l'innovation sociale, mettre en œuvre des projets expérimentaux grâce à des alliances et des partenariats avec des acteurs déjà très actifs sur le terrain
  - Accompagner la montée en puissance des compétences des acteurs et la transformation des organisations

#### b. Membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration du Fonds de dotation est composé de 9 personnes :

Deux représentants de l'AFF choisis parmi son conseil d'administration : la Présidente ou le Président de l'AFF est qualifié et un/une autre membre du conseil d'administration

- Jonathan Hude-Dufossé (Président de l'AFF)
- Illan Bencherif

Au moins deux anciens administrateurs de la fondatrice

- Nathalie Bousseau
- Olivier Loock (Président du Fonds de dotation Symmachia)
- Charlotte Lerat – Fortun (Secrétaire du Fonds de dotation Symmachia)

Au moins deux personnes qualifiées dans les domaines d'intervention du fonds de dotation

- Sandrine Goater (secrétaire suppléante)
- Eric Dutertre (Trésorier)
- Lisa Fouilleul

Un ou une représentant(e) désigné(e) en son sein par l'assemblée des mécènes

- Philippe Doazan

## 4. FAQ

- **Existe-t-il des critères de taille de structure pour candidater ?**

Nous souhaitons avant tout permettre à de nouveaux entrants de développer leur stratégie de collecte. Nous ne souhaitons pas indiquer de taille maximale en termes d'effectif ou de chiffre d'affaires.

Cependant, nous demandons aux associations candidates d'avoir réalisé entre 153 k€ et 800 k€ de collecte de fonds privés (compte emploi ressources) en 2025 (ou 2024 si chiffres 2025 non disponibles). Ce critère s'applique à la structure entière, et ne peut pas être subdivisé par service ou pôle.

Les candidatures de structures dont le montant de collecte est hors de cette fourchette seront considérées, mais ne seront pas prioritaires.

- **Les fondations abritées peuvent-elle candidater ?**

Oui, toutefois nous demandons aux structures de prendre soin de vérifier que la fondation abritante les autorise à collecter.

- **Les structures françaises dont l'action se déroule à l'international peuvent-elles candidater ?**

Les structures françaises ayant une action locale ou nationale seront privilégiées lors de la sélection. Néanmoins, celles ayant une action à l'international sont quand même invitées à candidater. Toutes doivent s'assurer d'avoir la capacité de collecter.

- **Quelles associations sont visées par cet appel à projets ?**

Cet appel à projets s'adresse aux associations dont les actions luttent contre l'isolement des personnes vulnérables.

Les associations qui facilitent et améliorent durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies et/ou isolées — notamment en matière de logement, de santé, de lien social ou

d'accès à la culture — et celles qui soutiennent les femmes en situation de vulnérabilité — femmes victimes de violences, mères isolées, grande précarité, etc. — seront particulièrement valorisées dans le processus de sélection.

Toutefois, toute association œuvrant contre l'isolement d'autres publics vulnérables est également invitée à soumettre sa candidature : personnes en situation de handicap, réfugiés, etc.

- **Le binôme participant doit-il obligatoirement être composé d'un salarié et d'un membre de la gouvernance ?**

Le binôme doit être composé d'un salarié ayant dans son périmètre des missions de fundraising et un membre de la gouvernance, salarié ou bénévole.

Il est nécessaire qu'un membre de la gouvernance (ou ayant mandat) s'investisse. C'est une condition pour que le suivi se fasse, malgré le turn-over potentiel (au niveau salarié ou bénévole) et que la structure capitalise le savoir acquis lors des sessions de tutorat.

Les candidatures avec des binômes salarié / administrateur seront privilégiées pendant le processus de sélection. Néanmoins, les candidatures avec un autre binôme sont quand même invitées à candidater, en l'indiquant et en en justifiant bien la raison.

- **Quel sera le déroulé des sessions d'accompagnement ?**

L'accompagnement se fera en 4 phases :

- Phase de Diagnostic stratégique à l'aide d'outils d'autodiagnostic
- Alignement de la stratégie globale de l'organisation et de la stratégie de collecte
- Définition des axes de développement pour aller vers un plan d'action
- Construction du chemin de collecte de votre organisation, à l'aide d'un carnet de voyage

A l'issue du parcours, les structures auront défini leur « mix de collecte ».

- **Quels sont les dates du programme ?**

La quatrième édition du PADA s'étendra **de mi-juin 2026 à mi-janvier 2027**

Le Kick-off du programme se fera en présentiel à Paris le 11 juin après-midi